



CC du Nord de l'Aube (Siren : 200023273)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Mailly-le-Camp
Arrondissement	Troyes
Département	Aube
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	16/12/2009
Date d'effet	16/12/2009

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Jean-Claude ROBERT

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie 28 Rue du Général de Gaulle
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	10230 mailly le camp
Téléphone	03 25 37 31 52
Fax	
Courriel	cc-nord-aube@orange.fr
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	2 949
Densité moyenne	14,03

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 7

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
10	Allibaudières (211000039)	286
10	Herbisse (211001656)	180
10	Mailly-le-Camp (211002092)	1 747
10	Poivres (211002845)	147
10	Semoine (211003587)	238
10	Trouans (211003736)	259
10	Villiers-Herbisse (211004155)	92

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 13

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés</li> </ul> <p>2.3 - PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT LE CAS ECHEANT DANS LE CADRE DE SCHEMAS DEPARTEMENTAUX ET SOUTIEN AUX ACTIONS DE MAITRISE DE LA DEMANDE D'ENERGIE Déchets ménagers - Collecte, valorisation et élimination des déchets des ménages et déchets assimilés - Création et gestion de centres d'apports volontaires des déchets</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés</li> </ul> <p>2.3 - PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT LE CAS ECHEANT DANS LE CADRE DE SCHEMAS DEPARTEMENTAUX ET SOUTIEN AUX ACTIONS DE MAITRISE DE LA DEMANDE D'ENERGIE Déchets ménagers - Collecte, valorisation et élimination des déchets des ménages et déchets assimilés - Création et gestion de centres d'apports volontaires des déchets</p>
<p>Sanitaires et social</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Action sociale</li> </ul> <p>2.5 - ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE Construction, aménagement, entretien et gestion de Relais d'Assistantes Maternelles Construction de structures d'accueil pour personnes âgées et personnes handicapées</p>
<p>Développement et aménagement économique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique</li> </ul> <p>2.2 - ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE INTERESSANT L'ENSEMBLE DE LA COMMUNAUTE Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire et artisanale d'intérêt communautaire Les zones d'activités d'intérêt communautaire sont les zones à créer d'une superficie supérieure à 1,5 hectare</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)</li> </ul>

Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) <i>Création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire Les zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire sont les ZAC à créer d'une superficie supérieure à 1,5 hectare</i>
- Constitution de réserves foncières <i>Constitution et gestion de réserves foncières nécessaires aux aménagements d'intérêt communautaire Création et gestion de réserves foncières situées sur le territoire de la Communauté de Communes permettant la création de nouvelles zones d'activités et de nouveaux équipements reconnus d'intérêt communautaire</i>
Développement touristique
- Tourisme <i>Création d'équipements touristiques dans les communes membres avec mise en valeur du patrimoine</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>2.4 - POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE Contractualisation ou accompagnement de procédures d'aménagement visant l'amélioration de l'habitat par la rénovation du patrimoine immobilier</i>
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays <i>Conduite de la préfiguration du Pays de la Plaine de Champagne, l'élaboration, la révision et le suivi de la Charte de Pays</i>
- Autres <i>COMPETENCES SUPPLEMENTAIRES 2.6 - POLE DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES Gestion d'un pôle de secrétariat intercommunal COMPETENCES FACULTATIVES 2.7 - PRESTATIONS DE SERVICES Prestation de services de secrétariat et de travaux à la demande et pour le compte de collectivités membres ou extérieures au périmètre de la communauté de communes ou d'établissements publics de coopération intercommunale.</i>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
10	Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets de l'Aube (SDEDA) (251002531)	SM ouvert	314 505

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)